

## **Radio France et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris signent un partenariat**

### **Communiqué de presse**

Paris, le 13 juin 2022

Radio France et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris annoncent la signature d'un accord-cadre de partenariat destiné à renforcer leurs actions communes :

- La poursuite du **projet d'académie d'orchestre** avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France Pour la saison 21/22, neuf étudiant·es se sont joint·es aux musicien·nes de l'orchestre pour interpréter la *Symphonie n° 5* de Mahler et *Le Mandarin Merveilleux* de Belà Bartok (sous la direction d'Andrés Orozco-Estrada) la *Symphonie n° 7* de Bruckner (sous la direction de Mikko Franck). Cette Académie vise à être étendue à l'Orchestre National de France à l'avenir;
- La **commande d'œuvres** par Radio France aux étudiant·es ou ancien·nes étudiant·es de la **classe de composition et de composition de musique à l'image** (hommage à Michel Legrand en 21/22 et Festival Présences 2022)
- L'organisation de **colloques et de masterclass de composition** en lien avec la programmation du **festival Présences** (Tristan Murail en 2022, Unsuk Chin en 2023);
- La contribution des étudiant·es de la **classe des Métiers de la culture musicale** du Conservatoire à rédiger des **textes de présentation des concerts**, à réaliser des **pastilles audio-visuelles**, ainsi qu'à intervenir dans des **émissions de l'antenne de France Musique**.
- La participation des étudiant·es de la **classe de direction** à des **répétitions** et plus largement à la vie des formations musicales;
- L'organisation de rencontres entre les équipes de la Maison de la Radio et de la Musique et les étudiant·es afin d'échanger sur l'**écosystème de la musique**; L'association d'étudiant·es danseur·euses du CNSMDP à des projets à dimension chorégraphique.

Rapprocher les objectifs et les moyens de Radio France et du CNSMDP est une démarche naturelle, tant la pérennité de la vie musicale, dans ce qu'elle a de plus vivant, est l'une des missions essentielles des deux institutions.

Pour **Émilie Delorme, Directrice du CNSMDP**, «c'est une chance pour le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris de pouvoir collaborer avec Radio France afin de renforcer la professionnalisation de nos étudiant·es aux côtés des artistes permanents et invités de la Maison de la Radio et de la Musique, de les placer au cœur de la création et de leur offrir la possibilité de partager leur art avec tous les amateurs de musique et de danse.»

Pour **Sibyle Veil, Présidente-directrice générale de Radio France**, « que ce soit dans nos activités de média ou notre activité musicale, Radio France est tournée vers l'avenir, pour l'imaginer, pour le construire. Cela passe naturellement par un lien très fort avec les jeunes générations, dans lequel nous sommes à leur écoute autant qu'ils sont à notre écoute. C'est avec cette nouvelle génération que nous construirons l'avenir de la musique, je me réjouis donc tout particulièrement de ce nouveau beau partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ! »

Pour **Michel Orier, Directeur de la musique et de la création à Radio France**, «avec ses quatre formations musicales, Radio France est un acteur clé de la politique musicale française. La transmission est dans l'ADN de nos musiciens et musiciennes, mais aussi de nos personnels techniques qui sont toujours animés du désir de former de nouvelles générations, d'épauler de nouveaux entrants et d'accueillir celles et ceux qui sont l'avenir des musiques que nous défendons. Aussi ce partenariat est une chance et le prolongement naturel du lien fort que nous avons développé au fil des années avec le CNSMDP et sa directrice Émilie Delorme.»

### **À propos du CNSMDP**

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est le premier établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses enseignant·es et ancien·es étudiant·es en font une référence internationale.

Le Conservatoire mène une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics, grâce à une riche programmation de concerts, spectacles de danse, conférences, cours et colloques, gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place dans l'archipel formé avec la Philharmonie de Paris et la Cité de la Musique, La Villette et le Centre national de la danse (CND), où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe. L'établissement accueille près de 1400 étudiant·es.

### **À propos de la Direction de la Musique et de la Création de Radio France**

Radio France propose, chaque saison, environ 200 concerts publics, qui ont lieu pour la plupart à la Maison de la Radio et de la Musique, notamment dans l'Auditorium inauguré en 2014. Cette salle de 1400 places, à l'atmosphère intime et à l'acoustique lumineuse, accueille les concerts des quatre formations musicales permanentes de Radio France: l'Orchestre National de France, l'Orchestre Philharmonique de Radio France, le Chœur de Radio France et la Maîtrise de Radio France. Ces quatre formations proposent des programmes originaux où la création côtoie le grand répertoire sous la direction des plus grands chefs et en compagnie des solistes les plus prestigieux. Les formations de Radio France rayonnent au-

delà des murs de la Maison de la Radio de la Musique et se produisent dans des salles partenaires comme le Théâtre des Champs-Élysées ou la Philharmonie de Paris, sur l'ensemble du territoire avec le Grand Tour du National, et à l'étranger dans le cadre de tournées internationales.

Chaque concert est enregistré et diffusé sur les ondes de France Musique. Au-delà des spectateurs installés dans la salle, ce sont ainsi en moyenne 140 000 auditeurs de France Musique qui assistent au concert.

**Contact presse :**

Alexandre Pansard-Ricordeau

01 40 40 46 75

[apansard-ricordeau@cnsmdp.fr](mailto:apansard-ricordeau@cnsmdp.fr)